

Appel à cotisation

Cher(e) ami(e) staélien(ne),

À partir de cette année, l'appel à cotisation se fera dès le mois de janvier. Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation avant le **31 octobre 2017**. Vous recevrez alors le dernier numéro des *Cahiers staéliens* fin novembre. Si vous effectuez votre renouvellement après cette date, votre adhésion comptera pour l'année civile suivante.

M Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pays :

Titre ou profession :

Adresse Mail :

Je renouvelle mon adhésion à la Société des Études Staéliennes en tant que membre

étudiant (15 euros) chercheur (30 euros)

enthousiaste (50 euros) donateur (égal ou supérieur à 30 euros)

et acquitte ma cotisation par l'un des moyens suivants :

adhésion par Paypal à cette adresse : <http://www.stael.org/adhesion/>

chèque bancaire en euros sur une *banque française* à l'ordre de la Société des Études Staéliennes, à envoyer à Aline Hodroge, 9, rue du Docteur Dumur – F-74500 Evian les Bains.

virement bancaire ou international sur le compte

BRED 10107 00330 00020018449 24

(IBAN : FR76 1010 7003 3000 0200 1844 924 – BIC : BREDFRPPXXX)

mandat international à l'ordre d'Aline Hodroge, 9, rue du Docteur Dumur – F-74500 Evian les Bains.

EXCEPTIONNELLEMENT, POUR LES MEMBRES HORS DE LA ZONE EURO, NOUS
POUVONS ACCEPTER DES CHEQUES EN DOLLARS US SUR UNE BANQUE ETRANGERE –
POUR COMPENSER LES FRAIS DE CHANGE,
LA COTISATION EST ALORS DE 36 \$.

Quel que soit le mode de paiement, ce bulletin est à renvoyer à la trésorière :

Aline Hodroge, 9, rue du Docteur Dumur – F-74500 Evian les Bains

tresorerie@stael.org

Je désire recevoir un reçu fiscal